

Nom : Lefeuwre
Prénoms : Cyrilien **Surnom :**

Numéro matricule du recrutement : 633
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.
 Né le 19 novembre 1893, à Béhuard, canton de St-Georges, département de Maine-et-Loire, résidant à Béhuard, canton de St-Georges, département de Maine-et-Loire, profession de cultivateur, fils de Cyrilien et de Gouril, Jeanne, Mariés domiciliés à Béhuard, canton de St-Georges, département de Maine-et-Loire.

SIGNALEMENT.
 Cheveux et sourcils châtain, yeux bleus, front rond, nez droit, bouche grande, menton rond, visage rond. Taille: 1 m. 60 cent. Taille rectifiée: 1 m. cent.
MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 2, militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
 propre au service armé.

Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal (2^o portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
 Incorporé au 135^o rég^t d'infanterie à compter du 13^o 1894 arrivé au corps et soldat de 2^e classe le dit jour n° 4733 - Convoqué en congé le 24 septembre 1895 en attendant son passage dans la réserve - a reçu un certificat de bonne conduite - Rappelé à l'obligation de mobilisation générale du 1^{er} Août 1914 arrivé au corps le 29 novembre 1914. Faisi au 9^o Régiment d'Infanterie le 28 Mai 1915. Faisi au 230^o Régiment d'Infanterie le 1^{er} septembre 1915. Soldat de 1^{re} classe le 18 Août 1915. (Ordre n° 31 du 230^o 1^{er})

Dans l'armée active.
 Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} novembre 1897.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
 Mis en congé illimité de démobilisation 1^{er} échelon, le 14 Janvier 1919 par le 135^o d'infanterie. Se retire à Béhuard (M et L).
 Campagne du 29 novembre 1914 contre l'Allemagne au 13 Janvier 1919.
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 135^o régiment d'infanterie du 13 Mars au 2 Avril 1906.
 A accompli une 2^e période d'exercices dans le 135^o Régiment d'infanterie du 1^{er} au 27^o Mai 1905.
 Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1907.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
 7^o RÉGIMENT TERRITORIAL d'INF.
 A accompli une période d'exercices dans l' TERRITORIAL d'INF du 8 au 16 9^o 1908.
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
 Libéré du service militaire le

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D'origine ou de naissance.

ÉPOQUE à LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. 135^o rég^t d'infanterie
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rég^t d'infanterie d'Angers
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 7^o RÉGIMENT TERRITORIAL d'INF.
 64^o Rég^t 9^o d'Inf.
 230^o d'Infanterie à Chartres

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 234

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 248
 77
 67

1 Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1836.
2 L'instruction militaire sera indiquée par les mots: exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
3 Pour les hommes compris dans la 3^e partie de la liste, l'indication à porter est: Ajourner.
 Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est: Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est: Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. 1